

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

Projet de procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 6 juin 2023, à 19 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2, absente
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Lisa Lee Farman, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2023-06-084

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 19h01.

Adoptée.

2023-06-085

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 6 juin à 19 h**

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2023

4. Communiqués et correspondance

4.1 Tableau des correspondances reçues en mai 2023

5. Administration et finances

5.1. Liste des comptes à payer

5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales

5.3. Renouvellement d'entente de déneigement et déglçage de la route du MTQ par la ville de Daveluyville

5.4 Autorisation d'asphaltage Lac Ginette programme TECQ

5.5 Autorisation de faire la correction du rang 11 avant l'asphaltage

5.6 Autorisation d'achat d'outils pour le garage

5.7 Autorisation au Site Touristiques de procéder à la restauration des jeux de fer.

5.8 Autorisation pour réparation tracteur

6. Législation

6.1 Dépôt de registre

6.2 Adoption- Règlement 101-02 modifiant le règlement de zonage municipal 101-01

7. Travaux publics

7.1 Autorisation travaux de reprofilage de fossé

7.2 Contrats de déneigements 2023-2024

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. Rapport des élus

10. Période de questions

11. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2023

2023-06-086

CONSIDÉRANT QUE LE projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance;

QUE le point 6.1 **Adoption du règlement 101-02 a été remplacé par Adoption du second projet de règlement 101-02.**

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Gaétan Légaré
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **9 MAI 2023.**

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

4.1 Aucune correspondances en mai 2023.

6. Administration et Finances

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

2023-06-087

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Steven R Deshaies
Appuyé par madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	48 431.59 \$
Location de Salle	785.00 \$
MAPAQ	55 204.58 \$
Permis	40.00 \$
Total	104 461.17 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 438.38 \$
Salaires employés	7 780.26 \$
Comptes payés	47 173.71 \$
Paieement émis	4 185.78 \$
Total	61 578.13 \$

2023-06-088

5.3 Renouvellement d'entente de déneigement et déglçage de la route du MTQ par la ville de Daveluyville

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire faire l'entretien hivernal (déneigement et déglçage) pour les saisons hivernales 2023-24, 2024-25 et 2025-26 pour environ 1.21 kilomètres sur la route 261 à Maddington, 5.20 kilomètres sur le 11E Rang à Aston-Jonction et 1.59 kilomètres sur le rang des sapins à Ste-Eulalie;

CONSIDÉRANT QUE pour entretenir ces portions, la Ville de Daveluyville a besoin de l'approbation de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil donne son approbation à la Ville de Daveluyville pour faire l'entretien hivernal (déneigement et déglçage) pour les saisons hivernales 2023-24, 2024-25 et 2025-26 de la route 261 située à Maddington Falls tel que décrite dans le préambule.

Adoptée.

5.4 Autorisation d'asphaltage Lac Ginette programme TECQ

2023-06-089

CONSIDÉRANT QUE la dernière programmation TECQ a été accepté et signé par le Ministère au montant de 365 886\$ en date du 5 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE le budget actuel nous permet de faire un peu plus long d'asphaltage;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil de Maddington Falls autorise de faire l'asphaltage vers la 10^e et 12^e avenue près de la 6^e avenue au Lac Ginette à même la somme de 365 886\$ montant qui a été approuvé de la TECQ 2019-2023;

Adoptée

5.5 Autorisation de faire la correction du rang 11 avant l'asphaltage

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

2023-06-090

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à faire la correction du rang 11 avant asphaltage et que l'excavateur qui avait la soumission la plus basse en 2023 soit sélectionné, soit Excavation Maxime Paillé.

Adoptée

5.6 Autorisation d'achat d'outils pour le garage

2023-06-091

CONSIDÉRANT QUE nous voulons tranquillement outiller le garage municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur Gaétan Légaré
Appuyé par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité approuve la directrice générale, greffière trésorière d'avoir payé les outils achetés en solde soit, un compresseur 20 gallons, un ensemble de douilles, de tournevis de clés cliquets et des piles pour un total de 596.59\$ plus taxes;

QUE la municipalité a bénéficié d'un rabais de 412\$

Adoptée

5.7 Autorisation à l'OBNL Site Touristiques Inc. de procéder à la restauration des jeux de fer.

2023-06-092

Considérant que l'OBNL Site Touristiques Inc. se propose pour restaurer les jeux de fer ;

En conséquence,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Maddington Falls autorise l'OBNL Site Touristiques Inc. à procéder à la restauration des jeux de fer.

Adoptée

6. Législation

6.1 Dépôt du registre

Il est déposé par la directrice générale, greffière-trésorière de Maddington Falls que le 25 mai dernier s'est tenu au bureau municipal situé au 86 route 261 à Maddington Falls un registre des personnes habiles à voter des zones concernées par l'Adoption du règlement 101-02 qui modifie le règlement de zonage municipal 101-01 et qu'il y a eu aucune signature. Un minimum de 20 signatures étaient requises.

6.2 Adoption du règlement 101-02 modifiant le règlement de zonage municipal 101-01

2023-06-093

ATTENDU QUE la Municipalité de Maddington Falls a adopté le règlement de zonage numéro 101-01 et que celui-ci est entré en vigueur le 28 novembre 2019;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska confirme que les zones publiques P-1 et P-2 sont situées à l'intérieur du périmètre urbain établi par le schéma d'aménagement et de développement de la MRC et que les usages résidentiels et commerciaux sont compatibles avec l'affectation urbaine;

ATTENDU QUE le conseil peut modifier ce règlement et que lors de la séance du 11 avril 2023, en vertu de l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), un avis de motion a été donné par M Patrice Morin et un projet de règlement a été déposé au Conseil de la Municipalité de Maddington Falls;

ATTENDU QUE la consultation publique a eu lieu le 9 mai à 18h45 au 86 route 261 à Maddington Falls;

ATTENDU QUE Le second projet de règlements a été adopté le 9 mai;

ATTENDU QUE Le registre des personnes habiles à voter a été tenu le 25 mai 2023 et qu'aucune signature a été déposée;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte le règlement numéro 101-02 modifiant le règlement de zonage numéro 101-01, qui se lit comme suit :

1. **Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.**
 2. **Pour la zone P-1 les codes d'usages suivants sont ajouté :**
 - Usage Habitations bi familiales isolées (art. 4.2 – B.1) pour un bâtiment de 2 logements;
 - Usage Habitation multifamiliales isolées (art. 4.2 – C.1) pour un bâtiment de 3 logements et plus et un nombre maximal de 4 étages permis;
 3. **Pour la zone P-2 les codes d'usages suivants sont ajouté :**
 - Usage Établissements de court séjour (art. 4.3 – C.1) pour les usages d'hébergement;
 - Usage Établissements de restauration intérieurs (art. 4.3 – C.2) pour les usages de restauration.
- Le tout tel que présenté à l'annexe 1 et illustrés à l'annexe 2 du présent règlement.
4. Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

Patrice Morin,
Maire

Lisa Lee Farman,
Directrice générale / greffière-trésorière

Avis de motion	11 avril 2023
Adoption du premier projet de règlement	11 avril 2023
Consultation publique	9 mai 2023
Adoption du second projet de règlement	9 mai 2023
Avis du registre pour une tenue référendaire	11 mai 2023
Journée du registre	25 mai 2023
Adoption du règlement	6 juin 2023
Approbation par la MRC	2023
Publication	2023
Entré en vigueur	2023

7. Travaux publics

7.1 Autorisation travaux de reprofilage de fossé

2023-06-094

Considérant que la municipalité a demandé 2 offres de services pour le reprofilage des fossés du 16^e rang.

Considérant que la municipalité a reçu 2 prix soit :

Excavation Des Ormes à 7\$ / le mètre
FMK Excavation à 5\$ / le mètre

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité octroi à FMK Excavation le profilage de fossé du rang 16 sur plus ou moins 3.5 km au montant de 5\$ / le mètre.

Adoptée

7.2 Contrats de déneigements 2023-2024

2023-06-095

CONSIDÉRANT QUE des demandes d'offres de services pour le déneigement 2023-2024 des stationnements municipaux ont été publicisé par un avis publié le 12 avril dernier et que toute personne pouvait offrir ses services;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle 138 de la municipalité lui permet de conclure un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des offres le 31 mai dernier devant public la municipalité a reçu les offres suivantes :

Marc-Antoine Moreau pour Stationnements au montant de 3 000\$
Michel Goyette pour stationnement au montant de 2 900\$
RPM Excavation pour le Lac Ginette au montant de 18 992.78\$ +Tx
Donald Boudreault pour la campagne au montant de 43 500.00\$ +Tx

En conséquence,

Sur proposition de madame Chantal Bilodeau
Appuyée par monsieur Steven R Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil octroie le déneigement des stationnements municipaux à Michel Goyette au montant de 2 900\$ payable en 4 versements égaux à l'hiver 2024;

QUE le conseil octroie le déneigement du Lac Ginette à RPM Excavation au montant de 18 992.78\$ payable en 4 versements égaux à l'hiver 2024;

QUE le conseil octroie le déneigement des rangs de campagnes à Donald Boudreault au montant de 43 500\$ payable en 4 versements égaux à l'hiver 2024;

QUE toutes les conditions des documents cahier de charges déneigements 2023 s'appliquent;

QUE ces ententes sont pour la saison d'hiver 2023-2024 seulement.

Adoptée

8. Sujets divers (demeure ouvert)

8.1 Avenue Santé Bois-Francs

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le budget 2023 d'Avenues Santé Bois-Francs lors de la résolution 2022-12-200 et qu'elle a payé 428\$ de Quote-Part pour 2023;

2023-06-096

ATTENDU QU'UN 2^e montant de Quote-Part en juin 2023 est demandé au montant de 1 468.04\$;

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps
Appuyé par monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale, greffière-trésorière à payer la 2^e Quote-Part 2023 au montant de 1 468.04\$;

Adoptée

10. RAPPORT DES ÉLUS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

2023-06-097

En conséquence,

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps

QUE la séance soit levée à 20h01.

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Lisa Lee Farman
Directrice générale/
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le _____ 2023.